

Office AI du Canton de Fribourg

Liste publique des experts et centres d'expertises mandatés dans l'assurance-invalidité - 2023

sur la base de l'art. 41*b* du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI)

1^{er} mars 2024, version du 1^{er} mars 2024

Introduction

Le Développement continu de l'AI, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, a permis de mettre en œuvre différentes mesures visant à améliorer la transparence pour les assurés en ce qui concerne les expertises et leur attribution.

Depuis 2023, les offices AI publient chaque année une liste des experts et des centres d'expertises qu'ils ont mandatés pour des expertises médico-assurantielles¹. Chaque office AI publie le 1^{er} mars ses données pour l'année civile précédente. Sur la base des listes des offices AI, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) publie ensuite, le 1^{er} juillet, une vue d'ensemble pour toute la Suisse.

Grâce à ces listes, les assurés disposent des informations suivantes concernant les experts et les centres d'expertises mandatés par un office AI : nombre de mandats d'expertise, incapacités de travail attestées dans le domaine de l'activité lucrative et (le cas échéant) dans celui des travaux habituels, force probante des expertises devant les tribunaux et rémunération annuelle pour l'activité d'expertise.

Les indications contenues dans les listes ci-dessous font référence, dans l'ordre :

- aux expertises monodisciplinaires (effectuées par un seul expert) ;
- aux expertises bidisciplinaires (effectuées par deux experts ou par des centres d'expertises) ;
- aux expertises pluridisciplinaires (effectuées par des centres d'expertises) ;
- à la rémunération des expertises mono- et bidisciplinaires.

Comme cela a déjà été expliqué, les offices AI saisissent les informations et données par année civile et les publient le 1^{er} mars de l'année suivante. La conséquence de cette manière de procéder est que toutes les données ne sont pas nécessairement reliées entre elles. Par exemple, si un office AI rémunère au cours de l'année x+1 une expertise qui a été mandatée et rédigée au cours de l'année x, la rémunération apparaîtra pour l'année x+1. Dans ce cas, il existe un décalage temporel entre la saisie de l'expertise (mandat et résultat) et sa rémunération. Les indications relatives à la force probante des expertises devant les tribunaux concernés peuvent être saisies avec un décalage encore temporel plus important.

Les incapacités de travail attestées par les expertises sont indiquées dans les listes de manière échelonnée (0-10 %, 11-20 %, 21-30 %, etc.) ; pour les expertises bi- et pluridisciplinaires, il est tenu compte du résultat de l'évaluation consensuelle.

Pour l'année sous revue, les différentes colonnes de la liste permettent d'extraire, pour chaque expert, par ordre alphabétique, les informations suivantes en plus de son nom, de sa discipline et de son adresse :

Expertises mandatées : nombre de mandats d'expertises que l'expert a reçus de l'office AI au cours de l'année sous revue.

Incapacités de travail attestées dans l'activité habituelle et dans une activité adaptée (ainsi que, le cas échéant, dans les travaux habituels ou le ménage)²: il s'agit des résultats des expertises envoyés par l'expert à l'office AI au cours de l'année sous revue. Il peut s'agir des résultats de mandats attribués au cours de l'année précédente.

¹ Art. 57, al. 1, let. n, LAI et art. 41b RAI

² Le fait de saisir les données par année civile peut conduire à ce que le nombre d'indications relatives aux incapacités de travail attestées soit supérieur au nombre d'expertises mandatées. Le nombre d'incapacités de travail attestées peut également être inférieur à celui des expertises mandatées si l'office AI n'a pas encore reçu toutes les expertises qu'il a mandatées durant l'année sous revue.

Force probante des expertises ayant fait l'objet d'une décision judiciaire entrée en force : l'office AI peut, sur la base des jugements entrés en force et qui lui sont communiqués, indiquer la force probante de l'expertise effectuée au cours de la procédure d'instruction et qui a servi de base à sa décision. En raison de la durée des procédures, il est possible que ces expertises soient déjà relativement anciennes.

Rémunération : il s'agit du montant total que l'expert a reçu de l'AI au cours de l'année sous revue pour l'ensemble de ses expertises. Ce montant peut inclure la rémunération d'expertises que l'expert avait envoyées à l'office AI l'année précédente, mais qui n'ont été rémunérées qu'au cours de l'année sous revue.

Office AI du Canton de Fribourg - 2023

Annexe : Rémunération des expertises mono- et bidisciplinaires

Nom	Prénom	Rue et numéro	NPA	Lieu	Rémunération en CHF
ABEGG	Mathias	ONOVIS AG, Bollwerk 19	3011	Bern	1'456
Achour	Faïza Djallila	Rue de la Monneresse 3	1860	Aigle	1'416
Aeschbach	Claudine	Austrasse 79	4051	Basel	2'967
Arztpraxis Dr. Horsch Beyerle am Allerheiligenberg GmbH		Bachstrasse 18	4614	Hägendorf	3'209
ASDEMA SNC - Académie CH d'évaluation en médecine d'assurance		avenue de la Gare 7	1700	Fribourg	6'176
asim Begutachtung Universitätsspital Basel		Petersgraben 4	4031	Basel	8'392
Attou	Abdelaziz	rue de Coppet 16	1870	Monthey	3'209
BEGAZ GmbH		Hauptstrasse 1	4102	Binningen	9'000
BEM Riviera Sàrl		Place du Marché 8	1820	Montreux	777'500
Betz	Christophe	Rue Abraham-Gevray 6	1201	Genève	3'209
Boller	Christoph	c/o Breitepraxis AG, Breite 2	3008	Unterseen	4'200
Buchard	Pierre-Alain	Case postale	1951	Sion	23'976
Büschel	Ingo Alexander	c/o Praxis 4P, Kirchbergstrasse 97	3400	Burgdorf	17'255
Caduff	Franz	Poststrasse 9	3400	Burgdorf	4'960
Canela	Carlos	c/o Praxis Canela, Waldeckweg 24	4102	Binningen	18'892
CEMed SA		Avenue Perdtemps 15	1260	Nyon	54'547
CEMEDEX S.A.		Rue de Romont 35	1700	Fribourg	151'644
Centre d'Expertise Médicale de Lancy - CEML		Rte de Chancy 59c	1213	Petit - Lancy	241'485
Centre Médical de Vernier		Rue du Village 47	1214	Vernier	3'937
Chappaz	Isabelle	Rue du Rhône 16	1860	Aigle	3'209
CHUV		Rue du Bugnon 46	1011	Lausanne	1'187
Colomb	Etienne	Cabinet d'expertise médicale "Les Cèdres" Route Cantonale 107	1025	Saint-Sulpice	4'916
Cromec	Ioan	Rue du Petit-Chêne 18 ter	1003	Lausanne	6'419
Eckart	Sibbel	Rue du Grand Pont 10	1000	Lausanne	23'561
estimed AG		Chamerstrasse 54	6300	Zug	14'658
Ferriere	Karin Sarah Marie	Rue du Môle 4	1201	Genève	2'967
GA eins AG		Zwidellen 2	5070	Frick	6'419
Greco	Giovanni	Marin Centre commercial, Rue de la Fleur-de-Lys 26	2074	Marin-Epagnier	182'961
Grob	Uma	Badenerstrasse 332	8004	Zürich	3'209
Hajdu	Anna	Steinenring 52	4051	Basel	25'675
Henny	Christophe	Av. des Bergières 2	1004	Lausanne	2'845
Hinney	Bernd	c/o Neustadtpraxis, Poststrasse 18	6300	Zug	6'176
Höllinger	Peter	Hauptgasse 5	4500	Solothurn	3'209
Hôpitaux universitaires de Genève, HUG	Unité d'Expertises Médicales	Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4	1205	Genève	6'977
Konrad	Léon Jean-Pierre	c/o Praxis für Psychische Gesundheit, Rosenbergstrasse 42, Postfach 1139	9001	St. Gallen	12'838
Kuntze	Marcus Frederik	Schauplatzgasse 23	3011	Bern	15'319
Lührssen	Hanno	Feldstrasse 14	8400	Winterthur	4'499
Mc Cutchan	Jeffrey	Mühlenplatz 10	6004	Luzern	19'256
MEDAS Zürich GmbH		Seefeldstrasse 81	8008	Zürich	6'419
medexperts ag		Rorschacherstrasse 150	9000	St. Gallen	9'628
Medi.asses.ag		Postfach 204	2544	Bettlach	3'209

Office AI du Canton de Fribourg - 2023

Annexe : Rémunération des expertises mono- et bidisciplinaires

Nom	Prénom	Rue et numéro	NPA	Lieu	Rémunération en CHF
medTandem.ch AG		Sägeweg 11	3073	Gümligen	8'300
Mürner	Joseph	Steinenvorstadt 73	4051	Basel	3'209
NEUROINSTITUT St. Gallen GmbH		Rorschacher Strasse 234	9016	St. Gallen	38'626
Neurologie Toggenburg AG		Ebnaterstrasse 79	9630	Wattwil SG	12'838
Ochsenbein	René	Grossmünsterplatz 9	8001	Zürich	9'628
Pilloud	Maxime	Mon-ortho, Rue Igor-Stravinsky 2	1820	Montreux	24'500
PMEDA AG Polydisziplinäre Medizinische Abklärungen		Seestrasse 323a	8038	Zürich-Wollishofen	5'933
Praxis Dr.med.Urs Gaugler GmbH		Grellingerstrasse 67	4052	Basel	2'845
Renk	Michael Rudolf Nicolas	Faubourg du Lac 31	2000	Neuchâtel	4'140
Sanz	Manuel	Rue du Panorama 12	1800	Vevey	33'372
Séchaud	Marc-Charles	Rue Beau-Séjour 12	1003	Lausanne	253'582
Simonazzi	Stéphane	Chemin des Dents-du-Midi 46	1860	Aigle	14'874
SMAB AG Bern		Effingerstrasse 55	3008	Bern	3'533
SMAB AG St. Gallen		Rosenbergstrasse 14	9000	St. Gallen	971
Strautmann	Michel	Rue du Midi 15	1003	Lausanne	15'157
Stucki	Roger-François	Rue du Lac 39	1800	Vevey	37'784
Swiss Expertises Médicales Sàrl		Rue de la Monneresse 3	1860	Aigle	398'614
Tribastone	Marisa	c/o ZIB Tribastone GmbH, Spitalgasse 26	3011	Bern	6'594
Ventura	Francisco Javier	Rue du Parc 81	2300	La Chaux-de-Fonds	41'447
von Hintzenstern	Krischan	c/o Praxis A 28 - Allmendstrasse 28	3800	Interlaken	40'200
Waldburger	Jean-Marc	Centre médical de Cressy Route de Loëx 99	1232	Confignon	19'116
ZIB TRIBASTONE GmbH		Spitalgasse 26	3011	Bern	6'600